



## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant <b>Karine Haché</b>		Date d'inspection <b>Le 21 novembre 2025</b>	
Nom de l'établissement <b>Halte le Monde des Super Héros</b>		Numéro de permis <b>2019563</b>	
Adresse <b>1295 rue Principale Le Goulet NB E8S 2E9</b>		Numéro de téléphone <b>(506) 340-1061</b>	
Type de permis <b>Garderie éducative à temps partiel</b>		Nombre maximal d'enfants <b>15</b>	Âges des enfants <b>ÂGE SCOLAIRE</b>
Personnel SGE <b>Karine Basque</b>	Titre du poste <b>Inspecteur/Inspectrice</b>		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
		Date d'attestation de la conformité	

Commentaires généraux
Observation: Jeu de table: partie de dames - jeu libre - diner -lavage des mains
Bien que le terrain extérieur et la surface protectrice appartiennent à la ville de Shippagan, la responsabilité de garantir la sécurité des enfants incombe à l'exploitant de la garderie. Le membre du personnel doit à chaque fois s'assurer que l'aire de jeu est sécuritaire et interdire aux enfants d'utiliser l'équipement jugé non sécuritaire.
Selon une discussion avec l'éducatrice, la (les) structure de jeu fixe extérieur ne sont pas utilisée pendant l'hiver. -La halte est conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.

original signé par  
**Karine Basque** \_\_\_\_\_ Date **Le 23 novembre 2025**  
Signature Personnel, Service de garderie éducative

original signé par  
**Karine Haché** \_\_\_\_\_ Date **Le 23 novembre 2025**  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée  
*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*